

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 12 octobre 2022 à 18 h 30.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers, Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

La présente séance a été convoquée, à la demande de madame la Mairesse, Lyne Boulanger, par un avis du greffier-trésorier du 9 décembre 2022 remis à tous les conseillers, ce même jour

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

Est également présent, David Fournier, directeur général.

2022-416 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance extraordinaire du 12 décembre 2022. Il est 19 h 14.

ADOPTÉ

4 personnes présentes dans la salle

2022-417 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

2022-418 VENTE DE TERRAIN LOT 4 704 040 – 15 HAUTE-RIVE

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel public de propositions sur le site web de la Ville.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu quatre propositions.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus accepte la proposition de Gestion GMRC inc. au montant de 22 500 \$ et que la mairesse Lyne Boulanger, ainsi que Bruno Poulin, greffier-trésorier soient autorisés à signer tout document concernant la cession du lot 4 704 040 du Cadastre du Québec.
QUE toutes les clauses du document d'appel de propositions soient incluses dans l'acte de transfert.

ADOPTÉ

**2022-419 SIGNATURES ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS
ENTRE LA VILLE ET LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE
WESTBURY**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse Lyne Boulanger et le greffier-trésorier Bruno Poulin soient
autorisés à signer l'entente intermunicipale de loisirs entre la Ville de East Angus
et la municipalité du canton de Westbury. **ADOPTÉ**

**2022-420 AUTORISATION DE SIGNATURES – CONTRAT DE TRAVAIL
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que les conseillers Michel Champigny
et Denis Gilbert, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat de
travail du Directeur général. **ADOPTÉ**

**2022-421 AUTORISATION DE SIGNATURES – CONTRAT DE TRAVAIL
DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS PAR INTERIM**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que les conseillers Michel Champigny
et Denis Gilbert, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat de
travail du directeur des travaux publics par intérim. **ADOPTÉ**

**2022-422 SIGNATURES LETTRE D'ENTENTE – SYNDICAT DES
EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse Lyne Boulanger et les conseillers Denis Gilbert et Michel
Champigny soient autorisés à signer la lettre d'entente numéro 6 relative à
l'horaire de déneigement (article 14.05) **ADOPTÉ**

**2022-423 SIGNATURES LETTRE D'ENTENTE – SYNDICAT DES
EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse Lyne Boulanger et les conseillers Denis Gilbert et Michel
Champigny soient autorisés à signer la lettre d'entente numéro 7 relative à un
chef d'équipe aux Travaux publics. **ADOPTÉ**

**2022-424 SIGNATURES LETTRE D'ENTENTE – SYNDICAT DES
EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse Lyne Boulanger et les conseillers Denis Gilbert et Michel Champigny soient autorisés à signer la lettre d'entente numéro 8 relative à l'horaire de l'hôtel de ville. **ADOPTÉ**

2022-425 EMBAUCHE – MIGUEL FORTIN

ATTENDU QUE la période d'affichage est terminée.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville engage monsieur Miguel Fortin, à titre de journalier-opérateur à l'échelon 5 conformément à la convention collective en vigueur. **ADOPTÉ**

**2022-426 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 842 – TAUX DE
TAXATION 2023**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement 842 sera présenté pour adoption :

- 1- pour établir les taux et paiements de la taxe foncière générale;
- 2- pour établir les taux et paiements de la taxe d'épuration;
- 3- pour établir les taux et paiements de la compensation pour la fourniture d'eau;
- 4- pour établir les taux et paiements de la taxe de compensation de cueillette et de disposition des déchets;
- 5- pour établir les taux et paiements de la taxe sur les immeubles non portés au rôle d'évaluation (Compensation) pour l'année 2023
- 6- pour établir un taux de tarification pour la fourniture par la Ville de biens, services et activités. **ADOPTÉ**

**2022-427 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 842 – TAUX DE
TAXATION 2023**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 842 intitulé « Règlement numéro 842 - décrétant des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2023 » soit déposé. **ADOPTÉ**

**2022-428 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 841 – PROGRAMME DE
SUBVENTION POUR PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION
ET LA RÉNOVATION**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Antoni Dumont, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le

règlement numéro 841 intitulé « Règlement 841 – Programme de subvention pour promouvoir la construction et la rénovation » sera présenté pour adoption.

ADOPTÉ

2022-429 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 841 – PROGRAMME DE SUBVENTION POUR PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 841 intitulé « Règlement 841- Programme de subvention pour promouvoir la construction et la rénovation » soit déposé.

ADOPTÉ

Aucune question.

2022-430 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 25.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Greffier-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signée chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro Nom